

ASSEMBLÉE DU 8 FÉVRIER 2021

1. Mot de Bienvenue.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 11 janvier 2021.
4. Lecture et approbation des comptes à payer.
5. Période de questions.
6. Augmentation du local 750-C.
7. Demande de subvention député (aide-financière).
8. Approbation de la liste des personnes endettées envers la municipalité.
9. Envoi de lettre enregistrée pour compte de taxes non payées.
10. Dépôt du règlement de la MRC de d'Autray.
 - 10.1 Le Conseil de la MRC de D'Autray a adopté, à sa séance ordinaire du 13 janvier 2021, le règlement numéro 288 intitulé : « Règlement prévoyant l'établissement des quotes-parts des dépenses et de leur paiement par les municipalités, budget 2021 ».
 - 10.2 Le Conseil de la MRC de D'Autray a adopté, à sa séance ordinaire du 13 janvier 2021, le règlement numéro 269-4 intitulé : Règlement modifiant le règlement numéro 269 intitulé : « Règlement sur la gestion contractuelle ».
11. Dépôt du rapport d'activité service incendie.
12. Promesse d'achat pour le duplex et l'Arche.
13. Projet fibre optique ELPC — Faubourg de l'Érablière.
14. Demandes.
 - 14.1 Renouvellement Association des directeurs municipaux du Québec.
 - 14.2 Demande de la directrice générale — Vacances.
 - 14.3 Fondation pour la santé du Nord de Lanaudière.
 - 14.4 Pétition pour l'augmentation de la pension de la vieillesse.
 - 14.5 Projet de loi, C-213, Loi canadienne sur l'assurance-médicaments.
15. Rapport de la directrice générale.
16. Correspondance.
17. Divers.
18. Levée de l'assemblée.